

XVI Congrès confédéral

Résolution finale

Les délégués du SAVT réunis à Châtillon les 13 et 14 décembre 2013, à l'occasion du XVI Congrès confédéral portant sur «L'emploi, la solidarité et notre autonomie», auquel ont participé plus de deux cents représentants de toutes les catégories, à l'issue des travaux

APPROUVENT

le rapport du Secrétaire général et reconnaissent l'importance des problèmes abordés, qui concernent aussi bien la situation de notre syndicat que les aspects socio-économiques de tous les secteurs de production. En particulier, les délégués:

EXPRIMENT leur forte préoccupation pour la grave crise économique et de l'emploi qui sévit désormais depuis longtemps sans s'atténuer et qui a de fortes retombées dans tous les secteurs ;

RÉAFFIRMENT la validité ainsi que l'actualité des raisons d'être et des valeurs qui ont été à la base de la naissance du SAVT, syndicat de toute une communauté ethnique et linguistique, et expriment l'exigence que ces mêmes valeurs demeurent le fondement de l'action du syndicat et deviennent le patrimoine personnel de chaque personne soucieuse de celle-ci, si nécessaire par l'adoption des mesures de formation qui s'avèrent utiles;

SOULIGNENT que le SAVT, fier de son identité, de son autonomie et de son pluralisme, doit continuer à œuvrer pour la sauvegarde et la promotion de nos particularités autonomistes, culturelles et linguistiques;

REVENDIQUENT une totale autonomie contractuelle, non seulement pour les organismes relevant du statut unique de la fonction publique, mais également pour l'école et la santé, en application des compétences sanctionnées par le Statut spécial d'autonomie;

SOUHAITENT vivement que les réformes concernant les collectivités locales soient le fruit d'une ample participation et d'un dialogue avec l'Administration régionale, afin que celles-ci garantissent, éventuellement par la création d'associations de Communes, l'efficacité et les économies de ressources, sans toutefois pénaliser les compétences professionnelles et les emplois existants;

RÉAFFIRMENT l'importance de la présence des Communes pour assurer aux populations résidentes, d'une part, le maintien d'un niveau de vie et de services élevé et homogène, indépendamment des caractéristiques, des dimensions et de la localisation de leur lieu de résidence et, d'autre part, un réseau dense et diffus de services au citoyen et aux familles, afin de garantir l'occupation historique et, par conséquent, la sauvegarde du territoire;

CONSIDÈRENT désormais comme injournable, vu ce grave moment de crise économique, la révision des impôts sur les salaires et les pensions, et notamment sur les pensions moyennes et faibles, afin de garantir une vie digne aux citoyens;

DEMANDENT, en vue entre autres d'aider l'insertion professionnelle des jeunes, une réforme de la législation en matière de travail comportant des allègements d'impôts et de cotisations sociales pour les entreprises qui s'engagent à en recruter sous contrat à durée indéterminée, en évitant ainsi le recours aux formes de travail précaire et intérimaire;

INSISTENT sur la nécessité de mettre au point des formes d'emploi spécialement destinées aux personnes handicapées et aux femmes et hommes âgés de plus de 50 ans expulsés du monde du travail et depuis longtemps sans emploi;

CONSTATENT l'exigence, même pour le secteur privé, de parvenir à un système de conventions adaptées au territoire et aux types de productions spécifiques de la Vallée d'Aoste;

CONFIRMENT la nécessité de promouvoir, notamment par le renforcement de l'action de la Plateforme des Syndicats des Nations sans État, l'adoption de dispositions européennes qui harmonisent les conditions de travail, de salaire et d'exercice de la liberté syndicale;

RÉAFFIRMENT l'importance de maintenir et d'augmenter les relations et les rencontres avec les organisations syndicales des minorités ethniques et linguistiques et des minorités européennes, afin d'en connaître les problèmes, d'en partager les expériences et d'agir de concert pour défendre les particularités des droits des travailleurs;

SOULIGNENT la nécessité de remettre en cause les missions militaires à l'étranger et de destiner les énormes ressources qui y sont consacrées aux aides humanitaires et aux dispositifs d'intervention pour la protection du territoire contre les calamités naturelles qui souvent nous surprennent sans moyen de lutte efficace; **EXPRIMENT**, à ce propos, leur solidarité aux amis sardes de la CSS, qui participent au congrès, frappés par la force destructrice de l'inondation de l'automne dernier;

ENGAGENT les nouveaux dirigeants du SAVT à mettre en valeur notre identité historique, culturelle et linguistique et à promouvoir la pensée fédéraliste, afin de bâtir une société qui soit fondée sur le respect de la personne et sur la solidarité et qui tienne compte de l'apport de tous les acteurs socio-économiques de la Vallée d'Aoste;

ESTIMENT nécessaire et indispensable un engagement supplémentaire sur le plan de la formation de nos adhérents, cadres et dirigeants, et ce, par la mise en place de cours spécifiques de formation concernant notre histoire

culturelle, linguistique, sociale, économique, politique et syndicale, afin que les solutions envisagées tiennent compte en premier lieu de notre réalité et de nos caractéristiques culturelles et socio-économiques, ainsi que de la nature de l'identité, aussi que de la mission, du SAVT, et pour éviter qu'il soit toujours question de problèmes économiques et culturels venant d'ailleurs, tout en reconnaissant que les problèmes valdôtains s'insèrent dans le cadre de ceux-ci et que leur solution en dépend ;

DEMANDENT à l'Administration régionale d'ouvrir incessamment une table pour l'analyse de la situation du secteur hydraulique et forestier, pour la recherche de solutions et d'idées visant à repérer les ressources économiques nécessaires au maintien, voire à l'augmentation des emplois dans ce secteur, aux fins de la sauvegarde et de la sécurité du territoire valdôtain;

CONFIRMENT que l'industrie valdôtaine, qui connaît d'innombrables difficultés liées à la réduction des commandes, doit et peut encore représenter un moteur important pour l'économie régionale;

JUGENT nécessaire pour notre région un nouveau modèle de développement durable qui soit partagé par tous les partenaires politiques et sociaux, qui garantisse à la fois bien-être et emplois dignes, qui ne favorise pas la précarité et qui préserve l'identité de la Vallée d'Aoste, suivant les lignes directrices tracés dans le rapport du Secrétaire général;

FORMULENT le vœu qu'en Vallée d'Aoste, vu l'actuelle situation des pensions et de l'aide sociale, tous les travailleurs, salariés et indépendants, puissent adhérer au fonds de pension complémentaire territorial FOPADIVA et compléter ainsi leur pension publique, afin de maintenir un revenu satisfaisant et de bénéficier d'une vie indépendante et digne.

CHÂTILLON, le 14 décembre 2013